

Paris, le 1^{er} juillet 2021

**Communiqué de presse
du procureur de la République financier**

Le parquet national financier avait ouvert une enquête préliminaire au mois de janvier 2019, confiée à Brigade de Répression de la Délinquance Économique (BRDE), suite à la réception au mois de décembre 2018 d'un signalement de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique justifiant des investigations judiciaires concernant Mme Fleur Pellerin relatives à des faits de prise illégale d'intérêts.

Les actes d'enquête n'ont pas permis de caractériser l'infraction précitée.

Ce dossier a donné lieu à une décision de classement sans suite le 28 juin 2021.

Le procureur de la République financier

Jean-François Bohnert